

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-10-881

RÈGLEMENT MODIFIANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, RÉAL DULMAINE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ DE WICKHAM, MRC DE DRUMMOND :

QUE lors d'une séance tenue le 2 octobre 2018, le conseil de la Municipalité de Wickham a adopté le règlement numéro 2018-10-881 intitulé « **Règlement modifiant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux** ». Le règlement 2018-10-881 prévoit l'ajout d'un article concernant les règles d'après-mandat pour certains employés.

QU'une copie du règlement numéro 2018-10-881 a été déposée à l'hôtel de ville où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance durant les heures de bureau.

QUE ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la loi.

DONNÉ A WICKHAM CE DIX-SEPTIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE 2018.

Réal Dulmaine
Directeur général et secrétaire-trésorier